
**Technologies de l'information —
Disposition des claviers conçus pour la
bureautique —**

**Partie 3:
Dispositions complémentaires de la zone
alphanumérique du module
alphanumérique**

*Information technology — Keyboard layouts for text and office
systems —*

*Part 3: Complementary layouts of the alphanumeric zone of the
alphanumeric section*

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/CEI 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Conformité.....	1
3 Références normatives	2
4 Termes et définitions	2
5 Disposition du groupe secondaire courant	2
5.1 Généralités	2
5.2 Fonctionnement des touches avec signes diacritiques.....	7
6 Disposition complémentaire du groupe latin	11
6.1 Généralités	11
6.2 Fonctionnement des touches avec signes diacritiques.....	12
Annexe A (informative) Sommaire du répertoire de caractères.....	14
Bibliographie.....	15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux. Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale du comité technique mixte est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et la CEI ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO/CEI 9995-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 35, *Interfaces utilisateur*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO/CEI 9995-3:2002), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principaux changements ont trait aux aspects suivants:

- définition d'un nouveau groupe secondaire commun courant, tout en conservant l'ancien à des fins de compatibilité;
- correction de certains problèmes liés à l'expansion du jeu universel de caractères;
- ajout de caractères latins manquants, en usage dans les pays qui ont référencé la présente partie de l'ISO 9995 précédemment;
- ajout du soutien des caractères latins vietnamiens.

L'ISO/CEI 9995 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique*:

- *Partie 1: Principes généraux pour la disposition des claviers*
- *Partie 2: Module alphanumérique*
- *Partie 3: Dispositions complémentaires de la zone alphanumérique du module alphanumérique*
- *Partie 4: Module numérique*
- *Partie 5: Module d'édition et de fonctions*
- *Partie 7: Symboles employés pour la représentation de fonctions*
- *Partie 8: Affectation de lettres aux touches d'un pavé numérique*

Introduction

Le répertoire MES-1 spécifié dans l'ISO 10646 permet de représenter 40 langues européennes reconnues (plus l'afrikaans) et basées sur l'alphabet latin.

Le répertoire de caractères étendu présenté dans la présente partie de l'ISO/CEI 9995 a les buts suivants.

- Permettre de saisir correctement tous les noms (personnels et organisationnels) et les textes écrits dans les principales langues officielles de tous les pays (pourvu qu'ils utilisent l'alphabet latin).
- Permettre d'écrire tous les noms et les textes écrits dans la plupart des langues «indigènes» ou «autochtones» (pourvu qu'ils utilisent l'alphabet latin).

NOTE Actuellement, cela ne s'applique pas à quelques langues d'Amérique du Nord et à la plupart des langues d'Afrique centrale, qui utilisent plus de lettres spéciales et de formes de lettres que ce qui peut être traité par les moyens décrits dans la présente Norme internationale. Toutefois, la présente partie de l'ISO/CEI 9995 soutient les langues qui nécessitent plutôt plusieurs signes diacritiques, comme le yorùbá.

- Faciliter l'écriture de textes correctement typographiés à l'aide de certains caractères (c'est la raison pour laquelle ce répertoire comprend des caractères comme le tiret demi-cadratin et le tiret cadratin, différentes formes de guillemets, etc.).
- Soutenir la translittération normalisée en caractères latins de toponymes et de noms de personnes écrits au départ en caractères non-latins, au moins pour des langues très utilisées.
- Soutenir l'écriture des variantes latines de caractères gothiques («lettres noires») et gaéliques (qui sont en usage encore aujourd'hui malgré leur apparence archaïque, et pour les environnements qui fournissent des polices appropriées et des ligatures gothiques automatiques commandées par le «antialias sans chasse»)
- Procurer quelques symboles communément utilisés dans les textes commerciaux, tels que € ou ®.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Technologies de l'information — Disposition des claviers conçus pour la bureautique —

Partie 3: Dispositions complémentaires de la zone alphanumérique du module alphanumérique

1 Domaine d'application

Dans le domaine d'application général de l'ISO/CEI 9995-1, la présente partie de l'ISO/CEI 9995 décrit l'affectation sur le clavier d'un ensemble de caractères graphiques qui, lorsqu'ils sont utilisés de pair avec une disposition nationale de clavier existante ou avec une disposition complémentaire du groupe latin définie dans la présente partie de l'ISO/CEI 9995, permettent la saisie d'un répertoire minimal de caractères graphiques défini par la collection 281 (MES-1) spécifiée dans l'ISO/CEI 10646 et propose des extensions à ce répertoire minimal.

La présente partie de l'ISO/CEI 9995 est principalement destinée aux applications de traitement de texte.

2 Conformité

La disposition d'un clavier est conforme à la présente partie de l'ISO/CEI 9995 si l'affectation des caractères graphiques du groupe secondaire courant (groupe 2) respecte l'une des deux dispositions définies à l'Article 5, et si l'affectation des caractères graphiques du groupe primaire (groupe 1) est conforme à l'une des dispositions suivantes:

- une norme nationale de clavier;
- une disposition nationale de clavier, déterminée par l'usage courant dans un pays donné;
- la disposition complémentaire du groupe latin définie à l'Article 6.

NOTE Pour des exemples d'affectation de caractères graphiques au groupe primaire de la zone alphanumérique du module alphanumérique, se reporter à l'ISO/CEI 9995-2:2009, Annexe A.

Toute déclaration de conformité à la présente partie de l'ISO/CEI 9995 doit être interprétée implicitement comme une mise en œuvre de la disposition complète du groupe secondaire commun courant (groupe 2), à moins

- qu'un sous-ensemble soit clairement déclaré,
- que l'usage du groupe secondaire commun périmé (ou un de ses sous-ensembles) soit déclaré explicitement,

et à condition que toutes les autres exigences de l'Article 5 soient respectées.